

Commission européenne : Publication d'une recommandation en faveur de la baisse des émissions de CO₂ par l'utilisation des TIC

Une recommandation de la Commission européenne 2013/105/CE du 9 octobre 2009, relative à la mobilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour faciliter le passage à une économie à haut rendement énergétique et à faibles émissions de carbone, a été publiée au JOUE L51 du 23 février 2013. Il est notamment recommandé au secteur des TIC « *de s'engager à procéder à une décarbonisation graduelle aboutissant à une réduction mesurable et vérifiable de l'intensité énergétique et des émissions de carbone de tous les processus contribuant à la production, au transport et à la commercialisation des équipements et composants TIC* ».

La recommandation 2013/105/CE est dans notre base « Ressources », rubrique Législations et réglementations européennes, Union Européenne, Recommandations.